

L'accompagnement,
principe de base de notre
partenariat !



POUR LE JEUNE

- Un accompagnement individualisé et global lors de l'intégration en entreprise (prise en compte des problèmes de mobilité, logement, formation...).
- La mise en place d'une médiation en cas de difficulté

POUR L'EMPLOYEUR

- Un interlocuteur « référent Mission Locale » lors de l'intégration d'un jeune.
Tous les conseillers sont en relation avec les employeurs pour l'accompagnement individuel des jeunes dont ils sont référents.
- Une information sur :
 - > Les contrats de travail
 - > Les contrats formation
 - > Les aides spécifiques au public jeune
 - > L'évaluation des besoins de formation

Créée à l'initiative des élus du Bassin d'emploi granvillais, la Mission Locale a pour vocation d'accueillir et de construire des parcours d'insertion professionnelle pour les jeunes de 16 à 25 ans sur son territoire.

le partenariat,
pour une intégration durable
des jeunes dans l'entreprise !

Contacts

Thomas DI MAMBRO
tél. 02 33 50 96 10
t.dimambro@wanadoo.fr

Hélène GLORY
tél. 02 33 50 96 10
h.glory@wanadoo.fr

Mission Locale du Bassin d'Emploi Granvillais
L'Agora - 361 rue Saint-Nicolas - 50400 Granville
tél. 02 33 50 96 10



Comment devenir partenaire de la Mission Locale ?

■ En accueillant des jeunes en période d'immersion dans votre entreprise

L'objectif :

- > Leur permettre de découvrir les métiers
- > Leur faire naître des vocations
- > Leur valider leur projet

■ En faisant connaître vos besoins en personnel à la Mission Locale

Des jeunes accompagnés dont le projet professionnel correspond aux offres formulées sont mis en relation avec les employeurs.

NB Lorsque les jeunes accompagnés ne peuvent satisfaire aux exigences, l'employeur sera redirigé vers les structures chargées de faire du placement (Pôle emploi, Entreprises de travail temporaire ...). La Mission Locale n'a pas vocation à développer un service de remplacement d'urgence sur les offres d'emploi, elle privilégie l'intégration durable dans l'entreprise.

■ En vous investissant dans les projets de la Mission Locale

La gestion des offres et le développement de partenariats avec le tissu économique local : un service dédié de la Mission Locale

■ La procédure de gestion des offres d'emploi

- > Dès le dépôt d'une offre par un employeur, mise en relation avec le référent « Entreprise » ou son suppléant. En cas d'absence, l'employeur est recontacté.
- > Le référent adresse à l'employeur une fiche « Offre d'emploi » permettant de formaliser et de valider l'offre (type de contrat, salaire, cachet de l'entreprise, conditions particulières tels que repas, horaires, logement...).
- > Les offres sont répertoriées sur un logiciel « parcours » qui permet à la Mission Locale d'assurer un suivi auprès des employeurs.

■ Le développement de partenariats sur notre territoire

Que ce soit avec les fédérations professionnelles, les chambres consulaires, ou les collectivités locales, la Mission Locale s'attache à tisser des liens étroits avec le tissu économique local.

- > Veille sur l'évolution du contexte économique, notamment sur les implantations et les créations d'entreprises.
- > Information des entreprises via les réseaux : fédérations, CFA
- > Détection des potentialités d'emploi pour les jeunes du territoire.



accueillir les jeunes de 16 à 25 ans de notre territoire, construire des parcours d'insertion professionnelle